



Chronique d'un mercredi sur deux

UN OWNI ?

Bonjour les gens,

Un début d'année plein de surprise, chic alors ! Tout plein de feuilletons qu'on aurait pû croire en sommeil illustrent les pages de nos journaux, euh, je veux dire nos écrans.

Avec un épisode amusant lundi, et déjà relaté dans notre lettre d'hier, je veux bien sûr parler du revirement d'orange et sfr, qui ont finalement décidé de ne pas appliquer la hausse de la tva sur les forfaits mobiles en cours (et seulement pour les forfaits mobiles).

Les prochains décomptes trimestriels d'abonnés seront amusants, à n'en pas douter :)

Avec quelques épisodes tristes aussi, comme le vote par le sénat (et après l'assemblée nationale) de la loppsi 2, malgré l'opposition courageuse de quelques membres de la majorité (oui, cela peut paraître paradoxal...), ou le lancement des «labs» hadopi (super, il y avait des crêpes, c'est prometteur).

Avec également des développements, sur certains desquels je vais m'attarder un peu aujourd'hui, de la série «wikileaks».

Je ne vais pas revenir sur l'intérêt discutable du contenu des fuites en tant que telles, déjà évoqué en ces lignes il y a quelques mois.

Non, je vais m'attarder sur ce qui entoure cette série.

Tout d'abord en évoquant l'excès des réactions rapportées, tant du côté du «pouvoir» (certaines administrations américaines, par exemple, mais aussi certains gouvernements, comme le nôtre à nous qu'on a, avec par exemple les déclarations de certains membres du gouvernement qui proposaient d'interdire en France des choses légales au simple titre que cela déplaisait à certains pays) que du côté de «wikileaks».

Bon, d'accord, quelques «révolutions» aidant, d'autres sujets ont un peu occupé les unes, mais il n'en reste pas moins que le sujet reste d'actualité.

Avec quelques développements récents plutôt, j'allais écrire amusants, mais ce n'est probablement pas le terme approprié.

Disons plutôt alors, je ne sais pas, révélateurs ou, euh, pathétiques, selon le point de vue qu'on adopte.

Où l'on apprend donc(1) que le «gentil» récipiendaire des «fuites» (j'oublie peut-être quelques guillemets, tant le double langage est d'usage dans ce feuilleton) manipule (sans guillemet, là) les informations obtenues, d'abord en les diffusant au compte goutte, à son gré, et, ensuite, en choisissant qui en aura la primeur.

De quoi faire lever le sourcil des meilleures volontées, tant ce genre de pratique paraît à l'opposé des principes supposément défendus.

C'est d'autant plus amusant (ou révélateur ou pathétique, cf. supra) qu'il semblerait que celles et ceux qui ont souhaité utiliser ces informations pour des enquêtes de fond se sont vus sanctionnés (i.e., privés de l'exclusivité de nouveaux contenus).

C'est décidément un drôle de point de vue sur ce que devrait être l'information, et qui en fait n'est pas sans rejoindre celui du «camp» adverse : à choisir, il est probable que les administrations américaines d'où sont originaires les données de ces fuites préféreraient qu'elles soient rapidement évacuées, sans faire l'objet d'un traitement de fond (et même si, comme déjà indiqué, l'importance et la portée des données à ce jour communiquées est à tout le moins faible).

Bref, en ce encore début d'année, c'est à nouveau une illustration de la nécessité d'être toujours éveillé, de toujours prendre les informations qu'on nous donne avec prudence, et avec un esprit critique.

Acteur, pas simple consommateur, donc. Comme d'hab :)

À bientôt,

Martin

(1) <http://owni.fr/2011/02/09/mediapart-20-minutes-wikileaks-et-les-conditions-de-la-fuite/>